

## Entente intercommunale des Eaux



Vufflens-la-Ville



Mex



Villars-Ste-Croix

## RAPPORT DE GESTION 2017

### **Du Comité de l'EIEVMV A l'attention de la Commission de Gestion**

Mesdames, Messieurs,

Le Comité de l'Entente Intercommunale des Eaux – Vufflens-la-Ville – Mex – Villars-Ste-Croix établit son rapport de gestion à l'attention de la délégation des commissions de gestion des 3 villages.

Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2017.

Les séances sont présidées par Mme Ingrid Rossel, syndique de Vufflens-la-Ville.

Le budget 2017 prévoyait un excédent de recettes de Fr 12'900.-. Malgré quelques dépenses supplémentaires consenties, l'excédent réel, bien que le compte de fonctionnement présente un résultat parfaitement équilibré, se monte à Fr 19'909.80. Ce montant a été mis au bénéfice des communes sur la base des volumes d'eau consommée. Ceci a permis de baisser le prix de vente de l'eau aux trois communes de près de Fr 0.10/m<sup>3</sup>. Sans ces réductions les montants des ventes d'eau auraient été parfaitement conformes au budget.

Nous disposons toujours de deux arrivées d'eau de Lausanne, dites de secours, qui alimentent les Esserts (Mex) et Vufflens-la-Ville. Pour que l'eau demeure saine, un débit minimum de 6 litres/minute est nécessaire. Cette eau est refacturée aux 2 communes et les montants figurent sous chiffres 8120.4350 1 et 8120.4351 1.

Le compte 8101.314, entretien du matériel d'exploitation, présente un écart significatif par rapport au budget. Celui-ci résulte du fait que la facture 2016 de nettoyage et désinfection d'une cuve du réservoir a été payée en 2017. Ainsi deux factures de nettoyage et désinfection, de près de Fr 3'000.- chacune, sont imputées sur l'année 2017. De plus, suite à deux infiltrations d'eau, l'une dans l'angle du couloir d'accès du réservoir et l'autre dans la chambre "En Villard" à Vufflens-la-Ville, nous avons fait procéder aux travaux d'étanchéité nécessaires. Ceux-ci ont été réalisés avec succès.

Le compte 8101.3151 présente aussi un écart important par rapport au budget. Il est inhérent à l'étude de recherches des causes provoquant une forte corrosion des pompes dans le puits de pompage. L'étude a été attribuée à la SGK, Société suisse de Protection contre la corrosion. Elle ne résout pas le problème mais démontre diverses pistes susceptibles d'être suivies. Par ailleurs, le démarreur des pompes a dû être remplacé d'urgence pour un montant arrondi de Fr 2'800.-.

Le coût du matériel électronique, acheté en réserve en 2014, est toujours en "Actifs transitoires" au 31 décembre 2017. Ce matériel est entreposé au réservoir.

- L'exercice 2017 est particulièrement positif puisque, en plus d'une dernière attribution d'un montant de Fr. 25'000.- au fonds de réserve pour investissements, les coûts d'établissement du PDDE réactualisé, qui représentent Fr 17'787.- ont été totalement prélevés sur cet exercice. De plus, par rapport au budget, l'exercice a permis de réduire les factures d'eau aux 3 communes d'un montant total de 19'909.80.

**Du Comité de l'EIEVMV  
A l'attention de la Commission de Gestion**

Page 2

Nous rappelons par ailleurs que le fonds de rénovation, dont le plafond a été fixé à Fr 200 000.- ne sera plus alimenté dès 2018 et jusqu'au moment où des investissements importants le justifieront à nouveau.

Au cours de l'année, notre fontainier a veillé de manière idéale sur nos installations et a communiqué chaque semaine aux 3 communes leur consommation respective. Cette information permet de prendre rapidement des mesures lorsque le volume s'avère trop élevé.

**Conclusions :**

Le Comité remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps et contribuent à la bonne marche de l'EIEVMV.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge au Comité pour sa gestion durant l'année 2017.

Pour le Comité

La Présidente :

Ingrid Rossel

La Secrétaire :

Cornelia Gindroz



Vufflens-la-Ville, le 22 mars 2018